

le gouvernement a tout fait pour rattraper les années perdues; il a lancé le programme de formation technique dont l'effet est de multiplier rapidement les écoles techniques. Nous avons augmenté l'aide à l'instruction dans tous les sens. Je pourrais passer bien du temps à parler de l'inertie qui régnait autrefois. Je me contenterai d'exposer aussi brièvement que possible les mesures qui ont été prises pour rattraper le temps perdu. Je m'en tiendrai à mon propre domaine, celui des ressources nationales, et j'exposerai ce que nous avons fait. C'est une chose dont tous les députés devraient pouvoir se rendre compte mais, après avoir entendu les remarques et les discours qu'on s'est permis de faire, j'en suis venu à la conclusion que, si manifeste que soit la preuve, il se trouve à la Chambre des yeux qui restent aveugles et des oreilles qui restent sourdes, et il n'est pire aveugle que celui que ne veut point voir ni pire sourd que celui qui ne veut point entendre.

Le gouvernement a dressé des plans dans le domaine des ressources renouvelables aussi bien que non renouvelables, et il convient tout à fait que la planification ait commencé dans ce secteur de l'économie canadienne, car il s'agit là d'une conception caractéristique du parti conservateur. Chaque fois qu'un gouvernement conservateur a été au pouvoir, le développement national s'est toujours appuyé sur les ressources. A ce propos, je n'hésiterais pas à dire que, si la mise en valeur du Nord a réussi à capter l'imagination du public plus que l'exploitation de toute autre région, cela tient en grande partie au fait que les gouvernements fédéraux antérieurs s'étaient montrés bien négligents en ce domaine.

Ces derniers jours, j'ai constaté que le chef des créditistes, l'honorable député de Red-Deer (M. Thompson) s'était mis à nous dire que nous devrions entreprendre un programme énergique de mise en valeur du Nord. Je suis heureux de lui rappeler qu'un tel programme a été lancé dès 1957 et n'a cessé de progresser depuis. Il souligne surtout les besoins dans le domaine du transport et l'utilité possible du nouveau véhicule Hovercraft. De nouveau je suis heureux de lui assurer que nous mettrons le Hovercraft à l'essai au début du printemps et que, si possible, il sera du premier voyage. J'admets que ce véhicule pourrait contribuer dans une large mesure à régler les problèmes de transport dans le Nord.

Il va sans dire qu'il fallait user de tact dans le domaine des ressources parce que les ressources appartiennent aux provinces. Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales travaille dans un domaine semé d'embûches quand il élabore des projets con-

cernant la mise en valeur des ressources à l'échelle nationale et cela ne peut se faire sans la plus étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux. Je trouve que nous avons assez bien réussi à cet égard.

Qu'on me permette de parler brièvement de conférences et de collaboration. J'aimerais signaler que nous avons tenu il y a plus d'un an à Montréal, une conférence sur les ressources renouvelables, car nous nous rendions compte des problèmes qui se posent quand il s'agit d'amener les provinces et le gouvernement fédéral à se rencontrer. Voilà ce qu'on appelle de la planification de base dans le domaine des ressources, et les 700 Canadiens qui ont participé à cette conférence historique sur les ressources de l'avenir sont tous rentrés chez eux avec le sentiment que des choses importantes avaient été réalisées à cette conférence.

Qu'a produit, du point de vue concret, la conférence? Je vais citer un seul exemple qui revêt, du point de vue de la planification et de l'organisation de l'État, une importance fondamentale. Le Canada a maintenant un conseil des ministres des ressources. La nouvelle a été annoncée dans les journaux mais il semble que les députés ne soient pas encore réellement conscients de cette création. Ce conseil se compose d'un représentant de chacun des gouvernements provinciaux et de représentants du gouvernement fédéral qui sont tous égaux au conseil. A l'heure actuelle, ce conseil se hasarde dans un nouveau domaine de collaboration intergouvernementale. Il est en train d'organiser un secrétariat qui sera comptable aux autorités fédérale et provinciales. Ce secrétariat sera complètement bilingue.

Il ne s'agit là que d'une seule innovation. Si on en avait le temps je pourrais en citer d'autres qui ont émané de la planification dans le domaine des ressources renouvelables, entreprise par le gouvernement en 1957. Il a fallu en premier lieu s'occuper des problèmes spéciaux qui se posent dans les différentes régions du Canada. Au chapitre des ressources, nous avons porté une attention particulière aux problèmes des provinces atlantiques comme à ceux des provinces des Prairies parce que, dans ces régions, le malaise économique était plus prononcé dans le domaine des ressources. Cela aussi découle de la politique conservatrice fondamentale, car nous avons pour principe de donner des chances égales à toutes les régions et à tous les groupes au Canada.

Pour mentionner un exemple de ce genre de planification dans la région des provinces atlantiques, je rappellerai la loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, qui a donnée de si heureux ré-